



Présentation des équipes

Créé en 1968, l'EPF Normandie s'appuyait alors sur le savoir-faire de quelques salariés. Aujourd'hui, 75 professionnels composent cette équipe.

Présentation des équipes

L'EPF est dirigé par Gilles GAL, **Directeur Général** nommé par arrêté du ministre chargé de l'urbanisme.

Le Directeur Général s'est entouré d'une équipe d'environ 70 personnes, répartie sur 3 directions :

Deux directions opérationnelles, en contact permanent avec les collectivités territoriales sollicitant l'aide de l'EPF et une direction support.

La Direction des Interventions et du Foncier (DIF)

Pôle programmation, contractualisation et patrimoine : Il centralise la programmation et la contractualisation avec l'ensemble de ses partenaires, il gère le patrimoine de l'EPF, bâti et non-bâti, conventionné et non-conventionné. Il formalise et sécurise sa gestion, négocie la sortie des biens non-conventionnés et recouvre les sommes dues par les partenaires ou par les occupants des biens.

Pôle foncier : Il négocie avec les propriétaires et mène les procédures permettant d'aboutir à l'acquisition des propriétés bâties ou non bâties à la demande de son partenaire (Etat, Collectivités territoriales ou Etablissements publics) permettant à ce dernier de réaliser à terme son projet d'aménagement, de réaliser les cessions des propriétés susvisées aux collectivités en fin de période de portage. Le pôle foncier assure, par le mode d'appropriation le plus opportun et selon un calendrier défini en accord avec le partenaire, la disponibilité des biens au moment utile pour l'aménagement.

Pôle études et travaux : Il conduit des études d'urbanisme pré-opérationnel permettant aux collectivités de définir un scénario d'aménagement pertinent pour un site ou un secteur. Ces études ont pour objectif de vérifier la faisabilité technique et économique du scénario d'aménagement retenu dans le but d'accompagner la collectivité dans la mise en oeuvre d'un projet via un portage foncier par l'EPF et/ou une intervention pour des travaux de préparation du foncier. Le pôle mène également les études techniques permettant de définir le programme de travaux de recyclage foncier (démolition/désamiantage, dépollution, pré-verdissement, réhabilitation) que l'EPF réalise ensuite en maîtrise d'ouvrage. Ces études et travaux sont principalement menées via des conventions partenariales avec un cofinancement spécifique (EPF, Collectivités, Région ou autre partenaire financier).

La Direction de l'Anticipation et du Développement (DAD)

La Direction de l'Anticipation et du Développement a pour enjeux d'apporter un éclairage aux Collectivités sur les marchés fonciers et l'occupation des sols pour les accompagner dans la production de documents d'urbanisme, en déployant des observatoires fonciers et des études de stratégies foncières :

Le pôle Stratégie et observation foncière

Le pôle Habitat, politiques prioritaires et innovations

Évaluation des actions

La Direction de la gestion et des Ressources (DGR) a en charge les fonctions supports de l'établissement

La Direction de la Gestion et des Ressources est composée des pôles transversaux venant en appui aux directions opérationnelles. En ce sens, elle a en charge les ressources humaines, la communication, le SIG, les affaires financières, les achats publics, les moyens généraux, le système d'information, le contrôle de gestion et les processus.



organigramme avril 2023 ([http://www.epf-normandie.fr/content/download/28224/402691/file/organigramme avril 2023.pdf](http://www.epf-normandie.fr/content/download/28224/402691/file/organigramme%20avril%202023.pdf)) (pdf - 1,01

Mo)